

sujet des Ambarres et des exagérations ethnographiques dont il a gratifié cette tribu.

Finalement, pour avoir combattu avec courtoisie des opinions qui me semblent systématiquement conçues, je me suis attiré une hostile réponse de la part de celui des deux érudits que j'avais le plus ménagé. Mais en, me plaçant au milieu d'opinions qui me paraissent extrêmes, je crois être sur le terrain de la vérité, comme j'ai été et serai toujours sur celui des convenances.

Adieu, mon cher ami.

Votre tout dévoué,

PAUL GUILLEMOT.

---

Dijon, le 8 mars 1851.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Monsieur l'abbé Jolibois, répondant à M. Guillemot, dans le dernier numéro de la *Revue du Lyonnais*, m'accuse d'avoir fait de ses opuscules *une critique violente*, et d'avoir employé des expressions quelquefois *blessantes*, en cherchant à *étayer mes virulentes attaques*. Ma conscience repousse ces imputations, que je crois souverainement injustes, et je prendrai pour juges les lecteurs de la *Revue* et vous-même, en vous priant d'insérer, dans votre prochaine livraison, le rapport dont l'amour-propre de M. Jolibois se plaint avec tant d'amertume. Subitement appelé par M. le curé de Trévoux dans une lice où je n'ai pas encore paru, je réclame le droit de m'y présenter sous mes véritables couleurs. Le public pourra juger de quel côté se trouvent la violence et l'attaque, et sera sans doute étonné de voir que c'est sur les conclusions formelles de ce même rapport, que M. Jolibois a été reçu membre correspondant de l'Académie de Dijon. Il pensera peut-être que si quelqu'un peut se trouver *blessé*, c'est moi, c'est M. Guillemot, dont on fait mon simple *interprète*, c'est enfin l'Académie, qui a fait à ce rapport l'honneur d'en ordonner l'impression pour le prochain volume de ses Mémoires, en même temps qu'elle faisait à M. Jolibois celui de l'admettre parmi ses membres. Cette compagnie se trouve ainsi accusée implicitement d'un procédé fort étrange ;